

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE...

Le collectif OGM 35 est un regroupement d'associations, d'organismes et de personnes individuelles. Il participe aux actions du Collectif citoyen Bretagne sans OGM.

21 STRUCTURES PARTICIPANTES À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

- ▶ **Structures départementales ou délégations départementales :** Agrobio 35, Bretagne vivante-SEPNB, Confédération paysanne d'Ille et Vilaine, Eau & rivières de Bretagne, Greenpeace Rennes, Inter Bio Bretagne, Les Verts d'Ille et Vilaine, Syndicat des apiculteurs Ille & Vilaine-Haute Bretagne
- ▶ **Pays de Vitré - Porte de Bretagne :** Vitré Tuvalu, AMVAT (Association mieux vivre à Torcé)
- ▶ **Pays de Saint Malo :** ACEQV (Association de la Côte d'Émeraude pour l'environnement et la qualité de la vie), ADELL (Association de défense de l'environnement littoral et local)
- ▶ **Pays de Rennes :** CAC 21 (Val d'Ille), La souris verte de Rennes
- ▶ **Pays de Brocéliande :** Comité de sauvegarde de l'environnement des 4 cantons
- ▶ **Pays de Redon et de Vilaine :** De l'assiette au champ : santés durables, Aspaari
- ▶ **Pays des Valons de Vilaine :** Association de vigilance écologique et citoyenne, Libre Canut, Culture Bio
- ▶ **Pays de Fougères :** La Passiflore



LE COLLECTIF OGM 35 EST COMPOSÉ DE



ANIMATION ET ADRESSE DU COLLECTIF

mce
maison de la consommation et de l'environnement
centre technique de la consommation Bretagne
48 bd Magenta – 35000 Rennes
Tél 02 99 30 35 50 – Fax 02 99 35 10 67
info@mce-info.org – www.mce-info.org/ogm



Septembre 2009

COLLECTIF OGM 35

Pour la liberté et le droit de produire
et de consommer sans OGM



NOUS RÉCLAMONS

- ▶ une loi qui garantisse la liberté et le droit de produire sans OGM pour les agriculteurs et les apiculteurs
- ▶ un étiquetage des produits (lait, œufs, viandes et poissons) issus d'animaux ayant consommé des plantes génétiquement modifiées
- ▶ une réforme des systèmes d'évaluation et d'autorisation européens, au moins équivalents à ceux en vigueur pour les pesticides.

INFORMATION DU PUBLIC

- ▶ Conférences grand public. Nous vous aidons à organiser des débats locaux.
- ▶ Information dans les hypermarchés sur les conditions d'étiquetage et participation à la réalisation du Guide des produits sans OGM en Bretagne
- ▶ Tenue de stands lors de salons. Nous mettons à votre disposition une exposition sur les OGM.
- ▶ Information dans les lycées agricoles.

VEILLE ET CONTRÔLE DES CULTURES

Pour la 1^{ère} fois en 2007, il a été déclaré 2 parcelles de cultures commerciales de maïs OGM en Ille et Vilaine (1,23 ha dans le canton de Hédé et 0,5 ha dans le canton de Redon). Le collectif a mené une campagne d'analyses des champs pour localiser les parcelles et vérifier la conformité des déclarations.

INTERVENTION AUPRÈS DES COMMUNES

Les communes peuvent prendre légalement position de deux manières :

- ▶ émettre le vœu qu'il n'y ait pas de cultures d'OGM sur la commune
- ▶ interdire les OGM dans les cantines municipales

A ce jour, 75 communes d'Ille et Vilaine ont pris position contre la culture d'OGM en plein champ et/ou contre les OGM dans les cantines municipales. Nous avons besoin de votre aide pour solliciter l'avis des Conseils municipaux !

INTERPELLATION DES ACTEURS PROFESSIONNELS

- ▶ les sociétés de restauration collective
- ▶ les coopératives agricoles.

INTERPELLATION DES ÉLUS

A l'occasion des débats parlementaires, rencontre des sénateurs et députés pour leur faire partager les craintes de voir disparaître "le droit de produire et de consommer sans OGM" affiché lors du Grenelle de l'environnement.